

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 juillet 2020

Ordre du Jour : I - Election des délégués pour les élections sénatoriales

L'an deux mil vingt, le dix juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Madame Valérie AMY-MOIE, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Monsieur CANETTI Julien ayant donné pouvoir à Monsieur DIAPHORUS Benoît, de Monsieur PAJOT Eric ayant donné pouvoir à Monsieur MICHAUD Régis.

Madame Maryline BÉRÉCHEL a été élue secrétaire de séance.

I – Election des délégués pour les élections sénatoriales

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020. Elle rappelle qu'en application des articles L 289 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Madame le Maire signale que selon l'arrêté préfectoral du 30 juin, la commune de Saint-Ouen d'Aunis doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Elle désigne Madame Maryline BÉRÉCHEL en qualité de secrétaire et elle rappelle qu'en application de l'article R 33 du code électoral, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux plus jeunes présents sont désignés pour tenir le bureau électoral. Il s'agit donc de Mme LEVECQ Lydie et Mr MICHAUD Régis pour les plus âgés et Mme GRANIER Aurélie et Mr LIAIGRE Brice pour les plus jeunes.

Madame le Maire constate qu'une seule liste a été déposée.

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal a déposé son enveloppe dans l'urne. Le scrutin clos, les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de présents	17
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	19
Nombre de nul	0
Nombre de blanc	1
Nombre de suffrages exprimés	18

La liste de Monsieur CHÉRON Tony obtient 18 voix.

Quotient électoral pour les délégués 3.6

Sont proclamés élus :

- délégué 1 : Monsieur CHÉRON Tony né le 18/2/1990 à Ermont (95)
- délégué 2 : Madame BÉRÉCHEL Maryline née le 5/11/1961 à Enghien-les-Bains (78)
- délégué 3 : Monsieur CHABIRON Ismael né le 28/01/1982 à La Rochelle (17)
- délégué 4 : Madame LEVECQ Lydie née le 24/10/1956 à La Rochelle (17)
- délégué 5 : Monsieur PAJOT Éric né le 17/04/1971 à Saintes (17)

Quotient électoral pour les suppléants 6

Sont proclamés élus :

- délégué suppléant 1 : Madame AMY-MOIE Valérie née le 13/2/1966 à Limoges (87)
- délégué suppléant 2 : Monsieur DIAPHORUS Benoît né le 29/6/1978 à St Jean d'Angély (17)
- délégué suppléant 3 : Madame DION Tatiana née le 1/8/1974 aux Sables d'Olonne (85)

Saint-Ouen d'Aunis, le 17 juillet 2020
Le Maire,

Valérie AMY-MOIE

